

Communiqué de presse

Les coûts de réparation dépassent désormais 760 euros – L'électronique gagne encore en importance

Fribourg, le 23 mars 2026 – Une récente étude de la Fédération allemande des assureurs (GDV) a mis en évidence une augmentation marquée du prix des pièces détachées ainsi que des taux horaires en atelier. La nouvelle analyse des sinistres de CG Car-Garantie Versicherungs-AG confirme désormais la tendance redoutée : la hausse des coûts de réparation automobile, qui se poursuit depuis plusieurs années, s'est également maintenue sans relâche en 2025 et a atteint un nouveau niveau record l'an dernier.

Dans un contexte d'incertitudes géopolitiques et de fluctuations conjoncturelles, il n'est guère surprenant que les coûts moyens de réparation aient de nouveau nettement augmenté en 2025 : avec environ 764 euros, ils dépassent sensiblement les 718 euros déjà élevés de l'année précédente. Cette nouvelle hausse prolonge une évolution qui avait déjà conduit, l'année précédente, à une augmentation exceptionnellement forte.

Comme chaque année, CarGarantie a analysé environ un million de contrats de garantie arrivés à échéance pour les véhicules neufs et d'occasion, afin de déterminer les coûts moyens de réparation et d'identifier les principales tendances en matière de fréquence des sinistres et de montant des dommages. Les résultats montrent que si la forte hausse des coûts s'explique, d'une part, par les défis économiques mondiaux, la complexité technologique croissante des véhicules modernes accentuée, d'autre part, la charge financière. Les installations électriques, les systèmes de commande électroniques et une multitude de composants sensibles réagissent de manière particulièrement vulnérable aux dysfonctionnements – ce qui rend les réparations d'autant plus complexes et coûteuses.

Les automobilistes réagissent de plus en plus sensiblement à la hausse des coûts : selon les dernières données du *DAT-Report 2026*, près de 60 % déclarent se rendre moins souvent en atelier en raison des prix élevés. Cela entraîne non seulement une baisse des revenus pour les ateliers en raison d'un taux d'occupation plus faible, mais aussi une diminution de la satisfaction des clients et de leur fidélité envers l'entreprise.

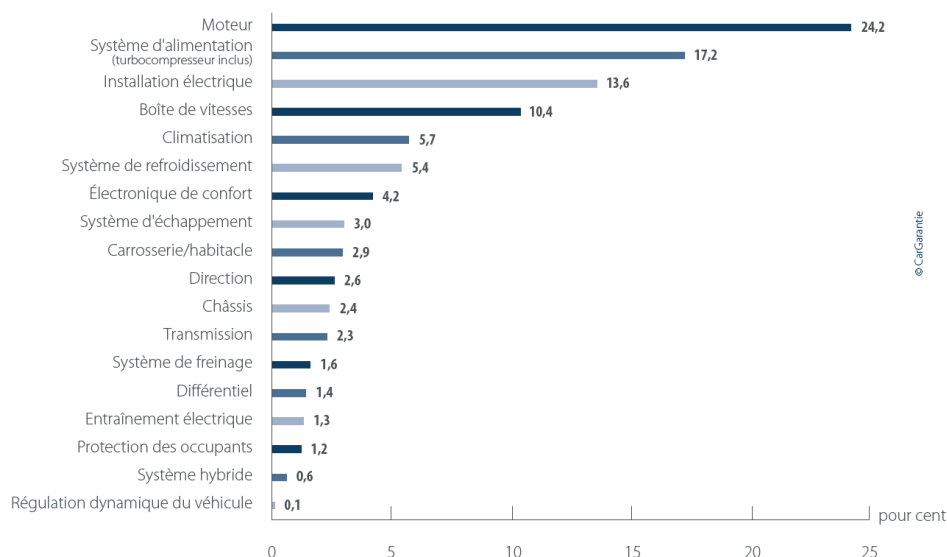
Il est donc d'autant plus important d'offrir aux clientes et clients une solution leur permettant de se protéger contre ces coûts.

Le système électrique devient pour la première fois le composant le plus coûteux sur les véhicules neufs

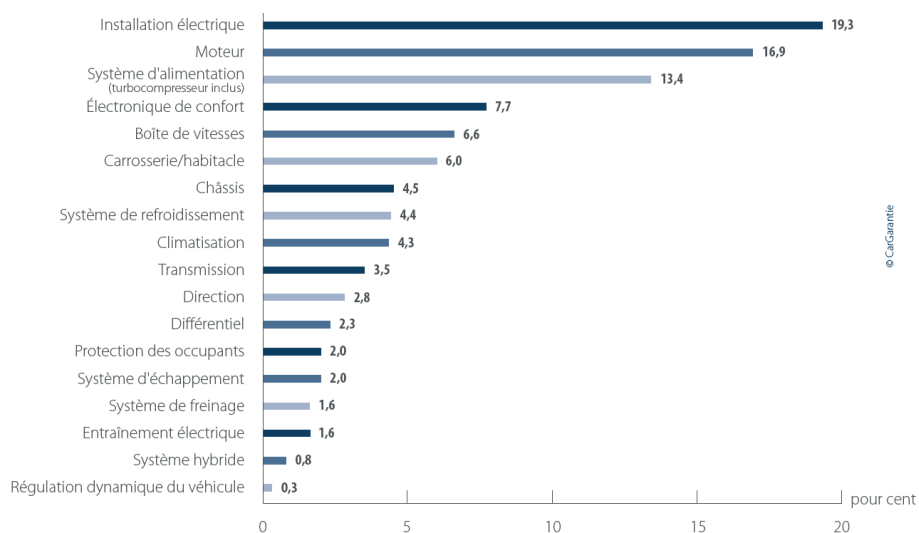
Pour les véhicules d'occasion, le moteur reste la catégorie de dommages la plus coûteuse : en 2025, sa part dans le montant total des indemnisations s'élève à **24,2 %**, ce qui représente une légère baisse par rapport aux **26 %** de l'année précédente. Le système d'alimentation en carburant, incluant le turbocompresseur, occupe la deuxième place avec **17,2 %** (année précédente : **17,7 %**), tandis que le système électrique progresse de **12,9 %** à **13,6 %**.

Pour les véhicules neufs, la tendance des dernières années se confirme encore plus nettement : en 2025, le système électrique atteint une part de **19,3 %**, dépassant pour la première fois le moteur. Celui-ci recule à **16,9 %** (année précédente : **18,4 %**) et se place désormais en deuxième position, suivi par le système d'alimentation en carburant, qui atteint **13,4 %** (année précédente : **15,5 %**).

GRAPHIQUE 1 : RÉPARTITION DU COÛT D'UN SINISTRE (VOITURES D'OCCASION)



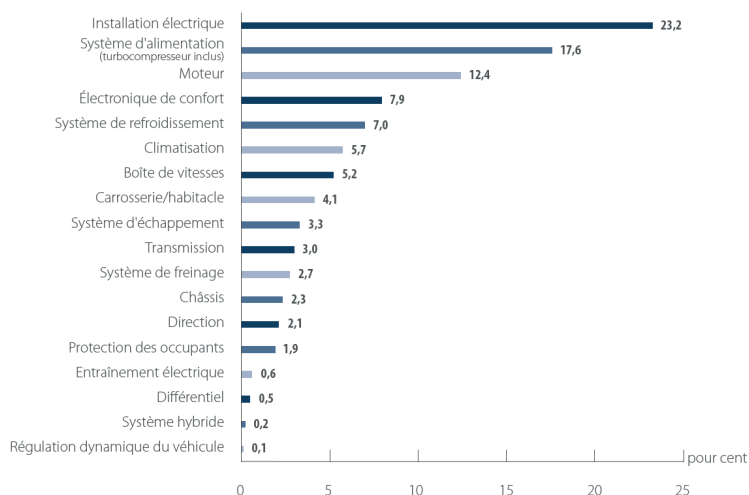
GRAPHIQUE 2 : RÉPARTITION DU COÛT D'UN SINISTRE (VOITURES NEUVES)



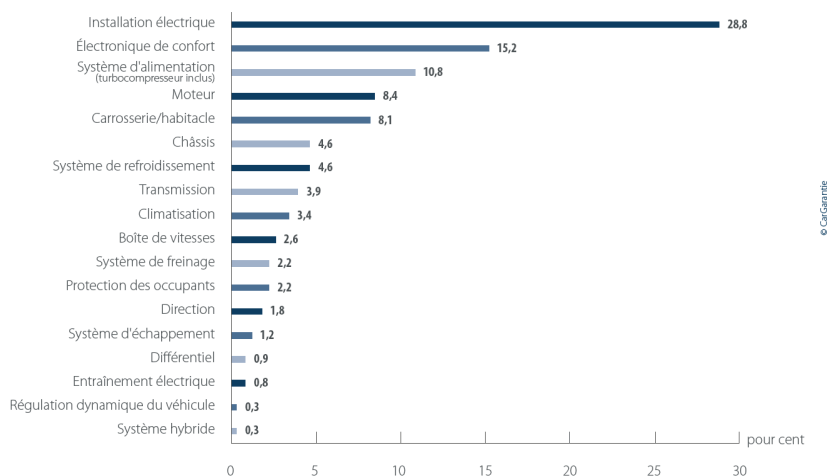
Le système électrique est le plus souvent défaillant

La fréquence des sinistres montre elle aussi une tendance bien connue. Le système électrique reste, tant pour les véhicules neufs que pour les véhicules d'occasion, le groupe de composants le plus souvent concerné. Pour les véhicules d'occasion, sa part augmente de **21,5 %** à **23,2 %**, tandis que pour les véhicules neufs elle atteint **28,8 %**, nettement au-dessus du niveau de l'année précédente (**26,1 %**). La vulnérabilité croissante des systèmes électriques confirme ainsi l'évolution déjà observée ces dernières années : avec l'augmentation de la complexité, l'intensité des réparations comme la probabilité de défaillances augmentent. Pour les véhicules d'occasion, la deuxième place est occupée par le système d'alimentation en carburant, turbocompresseur inclus, avec **17,6 %** (année précédente : **18,2 %**). Pour les véhicules neufs, la deuxième position revient à l'électronique de confort avec **15,2 %** (année précédente : **14,9 %**). La troisième place est occupée, pour les véhicules d'occasion, par le moteur avec **12,4 %** (année précédente : **13,5 %**), tandis que pour les véhicules neufs, elle revient au système d'alimentation en carburant avec **10,8 %** (année précédente : **12,9 %**).

GRAPHIQUE 3 : FRÉQUENCE DES SINISTRES PAR GROUPES DE PIÈCES (VOITURES D'OCCASION)



GRAPHIQUE 4 : FRÉQUENCE DES SINISTRES PAR GROUPES DE PIÈCES (VOITURES NEUVES)



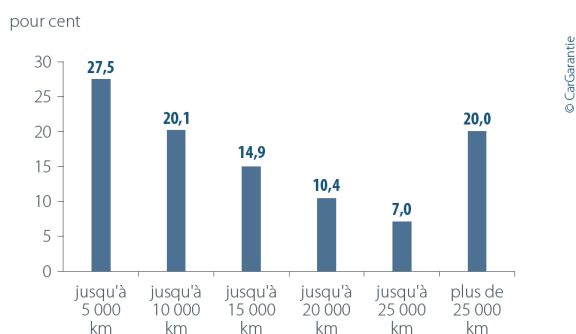
Moment de survenance du sinistre stable

Le moment de la survenance des sinistres reste globalement stable. Pour les véhicules d'occasion, **27,5 %** des dommages sont survenus en 2025 dans les **5 000 premiers kilomètres** (année précédente : **27,1 %**), tandis que **20,0 %** des sinistres n'ont été enregistrés qu'au-delà de **25 000 kilomètres** (année précédente : **21,0 %**). En outre,

26,7 % des sinistres sur les véhicules d'occasion apparaissent après plus de **360 jours** (année précédente : **25,8 %**).

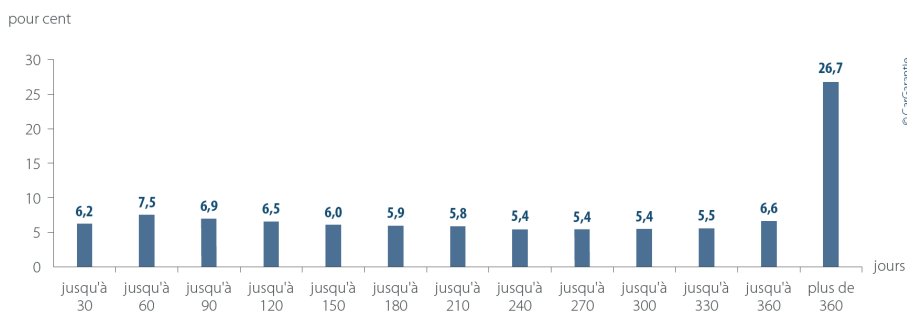
GRAPHIQUE 5 :

TAUX DE SINISTRE EN FONCTION DES KILOMÈTRES PARCOURUS (VOITURES D'OCCASION)



GRAPHIQUE 6 :

RÉPARTITION DES SINISTRES EN FONCTION DE LEUR SURVENANCE EN JOURS (VOITURES D'OCCASION)



Dr. Marcus Söldner, Président du Directoire de CarGarantie :

« L'évolution confirme nos attentes. Ces dernières années déjà, il était prévisible que les coûts de réparation continuent d'augmenter en raison de la situation économique mondiale, des crises internationales et de la complexité croissante des technologies automobiles. Le fait que nous atteignons désormais un montant de plus de 760 euros

souligne à quel point les facteurs d'influence qui se superposent affectent fortement le secteur automobile. Une amélioration rapide n'est pour l'instant pas en vue. Cela rend d'autant plus essentielle une protection cohérente contre ces risques – aussi bien pour le commerce que pour les clientes et clients finaux. Les garanties et assurances des frais de réparation proposées par CarGarantie offrent des solutions stables qui permettent d'atténuer la hausse des coûts tout en contribuant durablement à la satisfaction de la clientèle. »

Avec plus de 55 ans d'expérience et un chiffre d'affaires annuel de plus de 350 millions d'euros, ainsi qu'une présence sur le marché dans 19 pays, CarGarantie est l'un des principaux garantisateurs spécialisé dans les programmes de garantie pour véhicules neufs et d'occasion en Europe. Plus de 40 constructeurs/importateurs et plus de 23 000 distributeurs spécialisés font confiance aux programmes de garantie individualisés et à la haute qualité de service de CarGarantie. En tant que partenaire fiable, CarGarantie mise sur la stabilité et une approche à long terme.